

Région florale de la forêt acadienne

D'après la carte ci-jointe, cette Région comprend la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et la grande partie méridionale du Nouveau-Brunswick. C'est une zone de transition vers la forêt boréale dont elle se distingue à peine, quant aux essences qui la composent, surtout dans la partie septentrionale. L'association qui la caractérise le plus comprend les essences feuillues suivantes: l'orme d'Amérique (orme blanc) (*Ulmus americana*), le chêne rouge (*Quercus borealis*), l'érable à sucre (*Acer saccharum*), l'érable rouge (*A. rubrum*), l'érable de Pennsylvanie (bois barré) (*A. pennsylvanicum*), le bouleau des Alléghanys ou merisier (*Betula lutea*), le bouleau à feuilles de Peuplier (bouleau rouge) (*B. populifolia*), diverses variétés de frêne (*Fraxinus*), le peuplier à grandes dents (*Populus grandidentata*), l'ostryer de Virginie (bois dur, bois de fer, bois à levier) (*Ostrya virginiana*) et le hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*). Parmi les essences résineuses caractéristiques, il convient de signaler l'épinette rouge (*Picea rubens*).

Parmi les arbustes particuliers à la région, on compte l'hamamélis de Virginie (café du diable) (*Hamamelis virginia*; qui fleurit en automne), le cerisier tardif (cerisier d'automne) (*Prunus serotina*), l'aune rugueux (vergne) (*Alnus rugosa*) et le sorbier d'Amérique (cormier) (*Sorbus americana*).

Le tapis herbacé ressemble beaucoup à celui de la Région forestière des Grands lacs et du Saint-Laurent et la description en est donnée sous cette rubrique.

Dans la Région forestière acadienne, les précipitations sont un peu plus abondantes que dans les régions avoisinantes et le climat y est généralement plus chaud que celui de la Région boréale. Son élément floristique le plus remarquable comprend un certain nombre d'espèces caractéristiques de la plaine côtière de l'Atlantique, plus particulièrement des landes du New Jersey, qui s'étendent au Nord jusqu'en Nouvelle-Écosse ou jusque dans Terre-Neuve (voir pp. 64-65): la schizée (*Schizaea pusilla*), petite fougère herbacée qui se confine aux côtes, aux fondrières et aux bois de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve ainsé qu'aux landes du New Jersey; une espèce de la famille du Narcisse, *Lophiola americana*, croît uniquement dans les fondrières et dans les sols tourbeux des côtes occidentales de la Nouvelle-Écosse, dans la partie septentrionale du Delaware et dans les landes du New Jersey (on classe parfois la plante qui croît en Nouvelle-Écosse comme une espèce distincte, *L. septentrionalis*); on a établi définitivement qu'une camarine (*Corema canadense*), une autre plante caractéristique des landes ne croît au Canada que sur les plages et les roches siliceuses de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et des îles de la Madeleine dans le Québec; la gaylussacie naine (*Gaylussacia dumosa*) ne se trouve au Canada que dans les tourbières de l'est du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve; la gentiane de Plymouth (*Sabatia kennedyana*) établit son habitat sur les bords sablonneux et tourbeux des étangs d'eau douce de la Nouvelle-Écosse (comté de Yarmouth), du Massachusetts et du Rhode Island; la bartonie paniculée (*Bartonia paniculata*) se trouve en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et à Saint-Pierre et Miquelon et, vers le Sud, le long de la plaine côtière jusqu'en Floride.

Région florale de la forêt des Grands lacs et du Saint-Laurent

Cette région englobe le nord du Nouveau-Brunswick, certaines parties du littoral de la péninsule de Gaspé au Québec, du sud du Québec, du sud de l'Ontario (à l'exclusion de la Région forestière de feuillus de la pointe sud) et l'extrémité sud-est du Manitoba, ainsi qu'une enclave entourant le lac Saint-Jean dans le Québec, où la topographie ressemble de façon saisissante à celle des Basses terres du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu. Le climat y est tempéré mais, en général, les pluies sont légèrement moins abondantes que dans la Région forestière acadienne.